



# Une certaine idée de la représentation politique sous la Ve République

Didier Mineur

► **To cite this version:**

Didier Mineur. Une certaine idée de la représentation politique sous la Ve République. 2011. <hal-01064427>

**HAL Id: hal-01064427**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01064427>**

Submitted on 16 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les enjeux

# Une certaine idée de la représentation politique sous la V<sup>e</sup> République

N°2  
Septembre 2011

Didier Mineur  
Chercheur associé au CEVIPOF

[www.cevipof.com](http://www.cevipof.com)



SciencesPo.

CEVIPOF  
CNRS

Centre de recherches politiques



N°2  
Septembre 2011

Didier Mineur  
Chercheur associé au CEVIPOF

## Une certaine idée de la représentation politique sous la V<sup>e</sup> République

**L'élection du président de la République au suffrage universel direct est un moment phare de la vie politique française. Depuis 1965, cette élection reflète des conceptions évolutives de la représentation politique et du pouvoir présidentiel.**

L'élection du président de la République au suffrage universel direct est l'élection phare de la vie politique française, au point que la faculté d'élire le chef de l'Etat, donnée aux Français par la révision constitutionnelle de 1962, quintessencie aujourd'hui, aux yeux de beaucoup de nos concitoyens, le choix démocratique.

### 1/ Deux conceptions de la représentation politique

Comme on le sait, il n'y avait rien là d'évident ; le principe électif, d'abord, aux yeux des fondateurs du régime représentatif, faisait mauvais ménage avec la démocratie, au point que les Pères de la représentation politique, en France comme en Amérique, croyaient inventer une nouvelle forme d'aristocratie, seulement légitimée par une participation populaire plus ou moins importante. A mesure, ensuite, que les représentants élus se sont affirmés comme les délégués de la souveraineté du peuple – et non plus de la « nation » - l'idée d'élire le chef de l'Etat au suffrage universel direct passait aux yeux des républicains pour un projet réactionnaire, visant à renouer avec les pratiques « césaristes » du bonapartisme. Seule l'assemblée, et la délibération éclairée de ses membres, pouvait prétendre, pour eux, donner une présence visible, et une voix, au corps du peuple souverain. C'est pourtant cette conception césariste qui a triomphé sous la V<sup>e</sup> République gaullienne. Le président de la République, selon

le Général de Gaulle, avait vocation à incarner « l'essentiel national », au contraire de l'Assemblée nationale, vouée à la multiplicité des tendances et des intérêts particuliers. Dans une telle conception, il ne saurait, au fond, y avoir de véritable alternance – pas plus, d'ailleurs, que de « cohabitation », le président de la République n'étant l'homme d'aucun parti. Aux yeux du Général - et sur ce point, sa conception plébiscitaire du pouvoir se conjugue avec un parlementarisme plus classique-, l'alternance ne concernait que les majorités parlementaires, tandis que le président, à la tête du gouvernement et au-dessus de la mêlée, représente les intérêts permanents de la nation dans son unité profonde. A cet égard, même si elle est nécessaire, la politique est nécessairement toujours un peu factieuse.

### 2/ "Président de tous les Français" ?

Plus d'un demi-siècle après la fondation de la V<sup>e</sup> République, et cinquante ans exactement après la révision cruciale de 1962, il ne reste pas grand-chose de cette conception du pouvoir présidentiel. Sinon, comme on le disait, l'équation qui a force d'évidence entre élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct et choix démocratique. Le président, en effet, a beau se dire « président de tous les Français », il est devenu le chef d'un camp qui a triomphé, de par son élection, sur l'autre. L'inversion du

<sup>1</sup> Sur cette forme de leadership, voir par exemple James Burns, *Leadership*. New York, Harper and Row, 1975.

Paradoxalement, la V<sup>e</sup> République a consacré le triomphe de la démocratie des partis que le Général de Gaulle entendait contrecarrer.

calendrier électoral voulu par Lionel Jospin le confirme, de sorte que le président ne peut plus guère prétendre incarner la souveraineté populaire : la division, inhérente à l'acte même par lequel elle s'exprime, est redoublée aussitôt, et figée pour cinq ans, par le choix de la majorité et de l'opposition parlementaires qui suit celui du président de la République. Ainsi, paradoxalement, la V<sup>e</sup> République a consacré le triomphe de la démocratie des partis que le Général entendait contrecarrer. Les causes de cette transformation profonde de la vie politique française sous l'emprise du phénomène majoritaire sont nombreuses – qu'il s'agisse du mode de scrutin conjugué à la menace de la dissolution, ou de la nationalisation de la vie politique locale propice au renforcement de la cohésion partisane.

### 3/ Facteur personnel et logique partisane

Cette mutation de la pratique des institutions ne signifie pas l'effacement du facteur personnel, de l'« équation personnelle », selon l'expression du général de Gaulle, pour la conquête de la présidence de la République. Si tout leader, dans un système démocratique pluraliste, assied son leadership sur une logique de type transactionnel, promettant rétributions et gratifications de toutes sortes à ceux qui le suivent, l'importance des pouvoirs du président de la République française, le caractère direct de son élection - la fameuse « rencontre entre un homme et un peuple » -, est propice à ce que l'on peut appeler la production d'un charisme personnel. De surcroît, dans une société en proie à de multiples défis, ceux de la mondialisation et du chômage de masse, des migrations, du terrorisme, un candidat dynamique au leadership fait fond sur l'anxiété et le besoin de sécurité

psychologique, pour bénéficier d'une « remise de soi » particulièrement intense de la part de ses partisans<sup>1</sup>. Mais cette interaction entre leader et suiveurs, favorisée par les situations de crise, peut être mise en œuvre sur le mode du rassemblement – comme le faisait de Gaulle - ou sur celui du clivage ; et c'est bien sur ce dernier registre qu'a joué Nicolas Sarkozy en 2007 – comme François Mitterrand en 1981, le Jacques Chirac de la « fracture sociale », pour sa part, ayant au contraire joué à brouiller les clivages. Le phénomène charismatique, propre à l'élection présidentielle française, se conjugue ainsi avec la logique partisane.

La déception est aujourd'hui à la mesure des attentes suscitées en 2007. Toute la question est alors, évidemment, de savoir si le Parti socialiste est à même de proposer une alternative qui soit en même temps une alternance véritable. Face à Nicolas Sarkozy, à leur corps défendant sans doute, les socialistes devront présenter un ou une candidat(e) qui sache susciter une envie de remise de soi à la mesure de celle que Nicolas Sarkozy avait su inspirer en 2007. Le projet du Parti revêt évidemment une importance primordiale. Il annonce un catalogue de mesures qui, si elles sont mises en œuvre, promettent effectivement un changement de cap. Cependant, pour évaluer les chances d'une telle alternance, apprécier l'attrait ou la crédibilité d'un projet ne suffit pas. L'évolution de la pratique des institutions et les investissements psychologiques qui se portent désormais sur l'élection présidentielle confèrent à « l'équation personnelle » des candidats une importance tout aussi grande. A cet égard, il faut d'abord noter l'évolution du mode de désignation du candidat socialiste : depuis 1995, le choix du candidat et l'adoption du projet sont découplés, ce qui ne favorise évidemment pas la symbiose de l'homme et du programme ; en second lieu, la désignation du candidat elle-même est désormais compétitive, acquise par des primaires, réservées

<sup>2</sup> *Le savant et le politique*, trad. de Julien Freund, 10/18, Paris, 1963, p.192.

aux adhérents du PS en 2006, virtuellement ouvertes aux électeurs de gauche aujourd'hui, et ce alors même que le projet est déjà publié. Comment Martine Aubry, François Hollande, Ségolène Royal, Arnaud Montebourg, Manuel Valls et Jean-Michel Baylet se départageront-ils, dès lors que chacun, dans l'hypothèse de sa victoire, devra le faire sien ? Le facteur personnel se trouve ainsi d'autant plus renforcé que le choix des sympathisants socialistes ne portera que sur un individu, et non sur un programme, celui-ci ayant été voté en amont par les militants. L'élection de 2012, ainsi, sera comme ses devancières depuis 1974 marquée par l'opposition gauche / droite, mais elle sera sans doute aussi, davantage que les précédentes, marquée par la prépondérance des individus sur les idées, à la fois parce que les évolutions de long terme de la pratique des institutions comme la démocratisation interne des partis politiques vont dans ce sens, et parce que les marges de manœuvre conjoncturelle sont étroites.

comme le disait Max Weber, « quand les partis sont dirigés et animés par des chefs plébiscitaires, il s'ensuit une perte d'âme ou encore, plus clairement, une prolétarianisation spirituelle chez ses partisans. »<sup>2</sup>.

Si certains de nos concitoyens semblent attendre aujourd'hui que l'élection de 2012 consacre une véritable alternance et non pas seulement une alternative, il faut espérer que le diagnostic de Max Weber, en 1919, ne soit pas vérifié.

#### 4/ Le paradoxe de la V<sup>e</sup> République

Tel est, en somme, le paradoxe de la V<sup>e</sup> République : les partis politiques se sont approprié la fonction présidentielle, mais ils ont aussi réinvesti la logique plébiscitaire des origines. Cette évolution n'est pas sans risque :

##### Pour aller plus loin :

> MINEUR (Didier), *Archéologie de la représentation politique : structure et fondement d'une crise*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, 296 p.

> MINEUR (Didier), « République et démocratie en France », Gil Delannoï (dir.), « La démocratie », *Cahiers du CEVIPOF*, n°36, novembre 2003, pp.25-59.

> MINEUR (Didier), « Les partis politiques et la logique philosophico-juridique de la représentation politique », *Raisons politiques*, n°20, novembre 2005, pp.89-108.